

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 98 (1962)

Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

396

MONTREUX

19 OCTOBRE 1962

XCVIII^e ANNÉE

No 35

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*Vendanges
en pays
vaudois*



Découvrez le Valais avec le guide « Suisse inconnue » Valais

Une édition TCS réalisée avec la collaboration de Shell Switzerland.

328 pages de texte avec 97 photographies et une centaine de croquis d'itinéraires, plans et dessins d'architecture.

80 photographies hors texte en hélio.

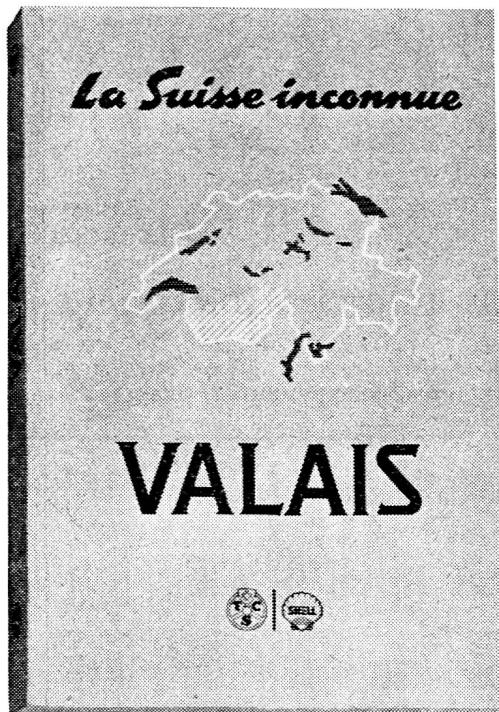
L'introduction précédée d'une carte synoptique des itinéraires, est illustrée de graphiques et de cartes en deux couleurs. Elle présente en quelques pages l'histoire du Valais, les étapes de sa civilisation, sa configuration géologique, son équipement hydro-électrique, son vignoble, ses divers types de maisons et de costumes.

Un plan monumental, en deux couleurs, de la ville de Sion est joint, en feuille détachée, à chaque volume.

Une couverture plastique transparente protège le volume.

En vente dans tous les offices du TCS.

Fr. 7,— pour les membres du Club.



Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Pour la jeunesse, ces trois titres sont une garantie de choix :

Ed. RAGEOT — Coll. Bibl. de l'Amitié

Rudi et le chamois

relié, illustré en couleurs, Fr. 6.45.

Passionnant récit de vacances d'un jeune garçon, dans l'Oberland bernois.

Grand prix littéraire de la jeunesse, 1962.

Coll. Grands Musiciens

Chopin

Guillemot
relié toile, Fr. 9.60.

Ed. BREPOLIS — Coll. Junior

Th. Fleischman

Tapin au soleil d'Austerlitz

Un merveilleux récit de l'épopée napoléonienne.
relié toile, illustré en couleurs, Fr. 7.50.

En vente dans toutes les librairies.
Agent général pour la Suisse :

Librairie en gros J. Muhlethaler
GENÈVE

VAUD**VAUD**

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

L'« Ecole romande » sur le plan vaudois

1er acte : Interpellation

Récemment, au Grand Conseil vaudois, M. le député Kuttel a développé une interpellation ayant trait à l'Ecole romande, pour donner l'occasion, comme il le dit lui-même, à M. le chef du Département de l'instruction publique de renseigner l'opinion sur les sentiments et l'attitude du gouvernement vaudois face à ce problème.

Après avoir rappelé une partie des thèses votées à Bienne, il en vient à la conclusion qui nous intéresse au plus haut point :

« Les enseignants ont apporté à cet objet une contribution complète d'une très haute tenue et le sort qui sera fait à l'Ecole romande dépend maintenant du pouvoir politique, des autorités de chaque canton.

L'Ecole romande harmonisée répondra mieux à l'imperatif de notre époque, exigeant, selon les prévisions des sociologues, que, parallèlement à la formation des élites, on assure la promotion du plus grand nombre dans l'échelle du savoir. »

2e acte : M. le conseiller d'Etat Oguey répond :

1. Il rappelle qu'il a applaudi à l'idée du thème du Congrès SPR « Vers une école romande » se rendant compte de la dispersion des forces ;

2. C'est sur l'initiative vaudoise que les chefs de Départements romands de l'Instruction publique ont cherché à coordonner leur action sur le plan universitaire ;

3. Il a soutenu moralement et financièrement l'initiative de la SPR ;

4. L'étude de la SPR est remarquable par son sérieux et son objectivité ; elle constitue un inventaire complet des problèmes qui se posent et fait des suggestions aux fins de les résoudre ;

5. Il a mis cette question à l'ordre du jour de la Conférence des chefs de Départements et proposera la constitution d'une ou de plusieurs commissions intercantonales d'étude où le corps enseignant devrait avoir — à son avis — une représentation prépondérante ; il proposera en outre la création d'une commission interdépartementale chargée d'assurer un échange constant de renseignements et de veiller à ce qu'aucune occasion n'échappe d'harmoniser des choses qui n'ont aucune raison de rester disparates ;

6. M. Oguey rappelle d'autre part que rien de spectaculaire ne se fera dans un très proche avenir. Il est conscient du fait que l'unanimité est difficile à obtenir (le congrès de Bienne même l'a démontré), qu'il y aura beaucoup de monde à convaincre ;

Mais il pense qu'avec le temps beaucoup de méfiance pourra être supprimée et que, lentement d'abord, puis plus rapidement, il sera possible, tout en respectant l'esprit particulier qui fait la valeur et la raison d'être de chacun des cantons, d'arriver à une collaboration amicale, confiante et efficace.

3e acte : Le Grand Conseil vote un ordre du jour

par lequel il prend acte, avec satisfaction, de l'adhésion du Département au principe de l'Ecole romande et lui exprime sa confiance dans la recherche d'une collaboration intercantonale.

Et maintenant... Nous croyons être bien informé en signalant que la Conférence romande des chefs de Départements, qui s'est réunie au cours du mois de septembre, et malgré le peu de temps qu'elle a pu consacrer à cet objet, a cependant pris une décision importante : Les Conseils d'Etat romands ont décidé de procéder ensemble à l'étude des thèses et propositions du rapport SPR.

Il apparaît donc que l'« Ecole romande » prend un bon départ. Il est à souhaiter que cette bonne volonté des pouvoirs publics à l'égard d'un problème si actuel facilitera dans une large mesure la « mise en place » des thèses du Congrès de Bienne.

R. S.

Bourses, aide, accès aux études

En complément des deux textes déjà parus au printemps dernier et ayant trait, plus spécialement, aux subsides et aux bourses d'apprentissage, nous abordons aujourd'hui l'aide aux études secondaires.

Les renseignements que nous donnons ci-après sont tirés de la documentation mise à notre disposition par le Département de l'instruction publique qui a bien voulu nous autoriser à en tirer ce qu'il nous paraîtrait opportun de publier. Nous le remercions de son obligeance.

Aide aux études secondaires

Si la loi précise que « des bourses ou des subsides peuvent être accordés par le DIP ou par les communes aux élèves méritants qui en feront la demande, lorsque la position de fortune des parents justifie cette mesure », elle ne fixe pas de normes quant au montant du revenu à prendre en considération.

Il nous est donc difficile de donner de très grandes précisions, de citer des chiffres. Nous nous bornerons à faire plutôt état des principes, des tendances actuelles. Une très grande latitude est laissée au Département pour l'appréciation des cas. Cette liberté, dit-il, a toujours joué en faveur des réquerants.

Le règlement prévoit également que « les élèves méritants de parents peu aisés peuvent être dispensés en tout ou partie du paiement de la contribution scolaire ». Pour l'appréciation de ce « mérite », la seule exigence est que les résultats scolaires soient suffisants, tant pour le travail que pour la conduite. Il arrive même que l'aide soit accordée en dépit de résultats insuffisants si la baisse est momentanée et due à des circonstances indépendantes de la volonté de l'élève.

Formalités à remplir par les parents pour l'obtention d'une bourse :

Répondre à un questionnaire sur l'état civil, la composition de la famille, le montant du revenu et celui de la fortune.

Situation actuelle

Depuis l'adoption par le Grand Conseil des conclusions du « rapport du Conseil d'Etat sur l'accès aux études supérieures et aux professions universitaires », l'aide aux études secondaires s'est considérablement accrue. La situation actuelle est la suivante :

1. Etablissement recevant des élèves en âge de scolarité obligatoire (collèges secondaires et division inférieure de l'Ecole supérieure de commerce).

a) Ecolages effectivement supprimés dans les établissements cantonaux et communaux de Lausanne.

Dans le canton, il en est de même, dans la plupart des collèges, pour les élèves domiciliés sur le territoire de la commune qui entretiennent l'établissement.

b) Manuels fournis gratuitement aux élèves, l'Etat en supportant entièrement la charge.

c) Indemnités pour frais de transport et de pension versés aux élèves domiciliés à une certaine distance du collège.

Cette aide générale a supprimé la raison d'être des bourses. Quand les parents, cependant, ont encore de la peine à supporter les frais qui restent à leur charge (textes d'auteurs, cahiers, petit matériel), des bourses couvrant le montant de ces frais sont accordées.

A propos des écolages, il y a lieu de relever la situation inéquitable des élèves dont les parents ne sont pas domiciliés sur le territoire de la commune qui entretiennent le collège ; dans ce cas, qui devrait payer l'écolage : l'Etat, la commune de domicile ? Il semble bien que ce soit cette dernière. Mais qui peut la mettre en demeure de le faire, si elle ne le fait pas de son plein gré ?

2. Etablissements du degré supérieur (Gymnase, Ecole supérieure de commerce, classes 3 à 5).

a) Ecolages maintenus.

b) Fournitures scolaires entièrement à la charge des parents.

Entrent en considération, lors des demandes de bourses ou de dispenses d'écolage, aussi bien le lieu de domicile que le revenu des parents, les frais étant fonction de la distance ; à charges de famille et à revenus égaux, le montant de la bourse peut varier du simple au décuple selon que les frais sont le seul achat des livres et fournitures ou qu'il s'y ajoute le paiement d'une pension complète.

3. Ecole normale. Le système des « prêts d'honneur » est suffisamment connu du corps enseignant.

Remise partielle ou totale de la dette selon arrêté du 26.1.62 (publié dans l'Ed. du 23 mars 1962).

Dans les cas dignes d'intérêt, des bourses à fonds perdus peuvent être ajoutées aux prêts.

Aide accordée aux études secondaires en 1961 :

Fourniture gratuite de manuels	300 000.—
Indemnités pour frais de transport et de pension (2 trimestres)	245 000.—
Bourses d'études	<u>44 525.—</u>
	589 525.—

Bénéficiaires de bourses : 91.

Montant moyen par cas : 490.—.

Ecole normale

Nombre d'élèves au bénéfice d'un « prêt d'honneur » 128.

Montant total accordé : 85 000.—.

Nous donnerons prochainement des renseignements sur l'accès aux études supérieures et sur le Fonds cantonal des études supérieures.

Enfin, nous rappelons à ceux qui s'intéressent à toutes ces questions d'apprentissage, d'organisation et d'orientation scolaires, de bourses d'études, qu'ils trouveront de très précieux renseignements dans la plaquette « Comment orienter l'avenir de nos écoliers » éditée par Publicitas S.A., sous les auspices de la Direction des écoles de Lausanne.

R. S.

Hiver 1962-1963

Université populaire de Lausanne

Section de la Broye

Programme des cours :

PAYERNE

Mardi soir, toutes les semaines (Collège secondaire, de 19 h. 45 à 21 h. 15) :

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (La philosophie contemporaine)

Cours donné par M. Jean JUNDT, diplômé d'études supérieures de philosophie et de théologie de l'Université de Strasbourg.

Première leçon : **mardi 16 octobre 1962**.

Jeudi soir, toutes les deux semaines (Collège secondaire, de 20 h. 15 à 22 h.) :

HYGIÈNE MENTALE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Cours donné par M. le Dr J. BERGIER, chef du Service de l'enfance, chargé de cours à l'Université de Lausanne.

Première leçon : **jeudi 18 octobre 1962**.

MOUDON

Mercredi soir, toutes les deux semaines (Collège secondaire, de 20 h. à 21 h. 30) :

PÉDAGOGIE FAMILIALE

Cours donné par M. F. RAMSEYER, professeur de psychologie à l'Ecole normale et au Gymnase du Belvédère à Lausanne.

Première leçon : **mercredi 17 octobre 1962**.

Vendredi soir, toutes les semaines (Collège secondaire, de 20 h. à 21 h. 30) :

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Cours donné par M. A. ROBERT, ingénieur, membre de la Société suisse des spécialistes du génie nucléaire, ingénieur à Therm-Atom S.A.

Première leçon : **vendredi 19 octobre 1962**.

Nous avons reçu, d'autre part, le programme général de l'Université populaire. Nous rappelons que des cours sont organisés non seulement à Lausanne, mais aussi à Vevey, Montreux, La Tour de Peilz, Nyon, Yverdon, Moudon, Payerne.

Association vaudoise des directeurs de chant

Assemblée annuelle : samedi 27 octobre 1962, à 9 h. 15, à Lausanne, Ecole normale.

Programme intéressant :

Causerie principale : *Travail choral*.

AVMG

Estafettes, obstacles, engins, jeux

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise les mercredis 31 octobre et 7 novembre un cours de gymnastique dirigé par M. Roland Clément,

chemin de la Fauvette 26 à Lausanne, tél. 32 41 01. Ce cours aura lieu au collège de Béthusy et débutera à 14 h. 15. L'accent sera porté sur les courses d'estafettes, avec ou sans obstacle, engins, jeux et divers.

Invitation cordiale à tous. Remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG. Inscription obligatoire en s'annonçant au directeur deux jours avant l'ouverture du cours. Assurance facultative : 2 fr. 80.

Le chef technique AVMG : R. Yersin.

Cours de patinage artistique

Enseignement du patin à l'école

Cours de hockey et petits jeux sur glace

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise à Lausanne de novembre à février un cours de patinage artistique et enseignement du patin à l'école. Ce cours dirigé par M. A. Schlageter aura lieu au rythme d'une séance par semaine, le dimanche soir à 20 h. 10. Le premier entraînement aura lieu le 4 novembre ; rassemblement des participants au restaurant de la patinoire, à 20 heures.

Un autre cours organisé à Yverdon de décembre à février rassemblera tous ceux qui veulent s'initier au hockey et apprendre de petits jeux à faire avec des élèves (avec canne ou sans canne). Ce cours, dirigé par M. J.-Cl. Maccabéz, secondé occasionnellement par un joueur du club, aura lieu une fois par semaine. Rassemblement des participants pour le premier cours le dimanche 2 décembre au restaurant de la patinoire, à 20 heures. Entrée à prix réduit.

Un week-end, les 8 et 9 décembre, réunira les deux cours et éventuellement d'autres participants occasionnels et permettra d'initier tout le monde à quelques jeux de hockey — probablement dirigés par l'entraîneur du Villars H.C. — et de perfectionner sa technique sous l'œil vigilant de MM. Schlageter et Maccabéz.

Les patinoires sont fréquentées par un public de plus en plus nombreux ; le fait de pouvoir évoluer sur un emplacement réservé incitera certainement de nombreux collègues à profiter de ces entraînements.

La réservation de la glace n'étant pas chose facile, chacun voudra bien s'inscrire *sans tarder* auprès des directeurs de cours. M. A. Schlageter, Solange 6, Lausanne ; M. J.-Cl. Maccabéz, Cheminet 54, Yverdon.

Pour le week-end de Villars, s'inscrire auprès de M. Maccabéz.

Le chef technique AVMG : R. Yersin.

Mémento

24-26.10.62 : Cours de perfectionnement SPV à Crêt-Bérard

31.10.62 : AVMG : Courses d'estafettes.

3.11.62 : Assemblée des délégués SPR, Yverdon.

7.11.62 : AVMG : Concours, petits jeux et divers.

10.11.62 : AVMG : Journée de jeu : basketball.

1.12.62 : Cours de volleyball (fixé d'abord au 24.11.)

26-31.12.62 : Cours d'hiver de la SSMG.

26.1.63 : Congrès SPV..

MASTER VU-GRAF

L'appareil de projection universel
à l'avant-garde des
techniques audio-visuelles.

Cet appareil projette derrière vous, dans une salle absolument claire, tout ce que vous dessinez ou écrivez sur le rouleau d'acétate incorporé ainsi que vos documents transparents. Vous pouvez donc rester face à votre auditoire avec lequel vous conservez ainsi un contact permanent.

MASTER VU-GRAF

dans l'enseignement à tous les degrés :
de l'école primaire jusqu'aux cours
universitaires.

Demandez notre offre détaillée ou une démonstration, sans engagement pour vous.

**DIV. AUDIO-VISUELLE
BESELER-SUISSE
PERROT S.A. BIENNE**

5, rue Neuve

Tél. (032) 2 76 22



GENÈVE

Coin du centre

Pour bien comprendre l'Escalade, par Mario Soldini. En guise de commentaire, voici la page d'introduction du travail de notre collègue :

« Chaque année, au début de décembre, nos élèves petits et grands attendent avec une impatience non dissimulée les belles journées qui permettront de fêter joyeusement l'Escalade.

» Cet anniversaire est certainement l'un des plus chers au cœur des petits Genevois, et aucun de nos collègues ne pourrait se permettre de passer sous silence les exploits de nos vaillants ancêtres au cours de la nuit fameuse.

» Il m'a semblé cependant que même les plus âgés parmi nos élèves avaient une difficulté considérable à placer ces événements dans le complexe historique de l'époque et à situer les principaux épisodes de l'Escalade dans la Genève de 1602.

» C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous soumettre les quelques pages qui suivent. Elles ne parlent point de la bataille elle-même, ni de ses héros, ni de ses suites. Elles n'ont que la modeste ambition de plonger maîtres et élèves dans le climat, dans l'ambiance de la Genève du XVIe siècle et de faire comprendre à nos écoliers du XXe combien la situation actuelle de notre petite patrie est différente.

» Pour cela, nous aurons recours à un matériel très facile à rassembler :

» 1. Le livre d'histoire de la Suisse II (Grandjean et Jeanrenaud) ;

» 2. La petite histoire illustrée de Genève (Charles Pesson) ;

» 3. Le nouveau petit Larousse illustré ;

» 4. Un plan actuel de la ville de Genève.

» Le maître sera le « meneur de jeu », et les élèves, par l'emploi des livres mentionnés ci-dessus, apprendront à se servir avec dextérité de leurs manuels.

» Pour le reste, je crois que l'ingéniosité de chacun suppléera les lacunes et les insuffisances d'un travail sans prétention.

» Je précise que les textes cités ne sont point de moi, mais résultent de la compilation de différents ouvrages publiés sur le sujet.

M. S.

Ce travail qui doit faire l'objet de plusieurs leçons et peut servir à étoffer un centre d'intérêt comprend les chapitres suivants :

accidents

responsabilité civile

maladie

famille

véhicules à moteur

vol

caution

assurances vie

Mutuelle Vaudoise Accidents



Vaudoise Vie

GENÈVE

« Genève au début du XVIe siècle » (texte d'Histoire), « L'Europe au XVIe siècle » (6 questions et exercices), « La Suisse au XVIe siècle » (12 questions et exercice), « Aspect de Genève en 1595 » (récit d'un voyageur), « A Genève au temps de l'Escalade » (texte documentaire),

« Plan de Genève en 1602 » (exercices).

Cet opuscule de 12 pages se vend 1 fr. 50 l'exemplaire.

Le plan de Genève est tiré à part, ainsi qu'une planche contenant 2 dessins (Porte et Tour).

On peut les obtenir au Centre de Vernier ou en vente au CCP Union des instituteurs, Centre d'information I 15 155, 1 fr. pour 30 exemplaires, 1 fr. 50 pour 50 exemplaires, 2 fr. 50 pour 100 exemplaires.

E. F.

Musique

Le temple de Saint-Gervais accueillait mardi soir 9 octobre le Chœur des instituteurs genevois sous la direction de M. Jean Delor et l'organiste de la cathédrale de Lausanne, M. André Luy.

Des œuvres très diverses et très riches nous permettent de mesurer le chemin parcouru depuis les modestes débuts du « Groupe choral du corps enseignant ». Le « Verba mea auribus percipe » de Heinrich Schütz, quatre psaumes de Claude Le Jeune et l'admirable Magnificat de Claudio Monteverde composaient, avec plusieurs pièces pour orgue (dont une magnifique sonate de J.S. Bach) un programme digne de contenter même ...un critique !

Nous devinons le travail que représente la préparation d'un tel concert ; mais nous savons aussi le plaisir qu'on éprouve à chanter une musique si pleine et si belle.

Merci à vous tous : directeur, organiste et choristes, et bravo !

M.-L. V.

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau

Mets de brasserie

L. Péclat

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

NEUCHATEL**NEUCHATEL****Exposition d'art précolombien**

M. Jean Gabus s'est fait une réputation bien établie par les remarquables expositions qu'il offre régulièrement au public depuis quelques années. Ses sujets sont thématiques ou consacrés à un pays déterminé. Cette année-ci, l'objet de ses recherches et investigations s'est porté sur l'« Art précolombien », c'est-à-dire sur la civilisation de l'ancien empire du Mexique. Grâce à ses relations et à sa renommée, M. Gabus trouve assez aisément les éléments les plus représentatifs de ses intentions. Il lui est même prêté souvent des pièces extrêmement rares et précieuses telles, aujourd'hui, certains morceaux d'architecture et plusieurs objets d'or.

L'écriture hiéroglyphique est reproduite par d'énormes agrandissements couvrant une surface de 58 m², en une sorte de fresque. Des plans de sites et de constructions guident le visiteur dans l'architecture du pays. De magnifiques photos de 1 m 50 s/0,80 m présentant très agrandies telles pièces exposées permettent un examen détaillé de multiples œuvres d'art.

Si, à première vue, l'exposition n'a pas un attrait aussi frappant que les précédentes, elle n'en mérite pas moins l'intérêt du visiteur avisé qui saura, par un examen attentif de ces objets d'art, en découvrir toute la valeur.

La visite de cette collection exceptionnelle ne peut qu'être un enrichissement pour les pédagogues auxquels M. Gabus se prêtera, au reste, pour toute explication et commentaires désirables.

JURA**Des collègues à l'honneur**

Lors de l'Assemblée synodale du district de Courtelary tenue à Mont-Soleil le 4 octobre, l'inspecteur Berberat a tenu à féliciter publiquement et à remercier cinq collègues de la section : il s'agit de Mmes Claire Grosjean, institutrice à Plagne, Marguerite Blanc, institutrice à Courtelary, qui enseignent depuis 40 ans ; et de Mme Nelly Kroepfli, institutrice, Mme Studer-Uebersax, maîtresse d'ouvrages et M. P. Landry, maître secondaire, tous trois à St-Imier, qui comptent 25 ans d'activité au service de l'école bernoise.

A notre tour de dire nos compliments et nos vœux à ces collègues méritants.

H. D.

Assemblée synodale de la section de Courtelary

Elle a eu lieu le 4 octobre 1962, à Mont-Soleil, sous la présidence de Roger Oppliger, en présence d'une trentaine de collègues seulement — (beaucoup sont en vacances !) — et de quelques invités : M. l'inspecteur Berberat, MM. Guenin et Daetwyler, représentant les autorités municipales de St-Imier, M. Houriet, délégué de la Bourgeoisie, M. Merkt, président de la Commission d'école et M. Edgar Neusel, professeur au Technicum de St-Imier et conférencier du jour.

Le procès-verbal, fort bien tenu par Mme Aebi, est lu et adopté, puis le président donne connaissance des mutations intervenues dans la section au cours de

Les écoliers y seront aussi les bienvenus et en retirent un profit certain.

L'exposition sera ouverte jusqu'au 30 décembre (Musée d'ethnographie de Neuchâtel).

W. G.

Mise au concours*Commune de Saint-Blaise*

Poste : d'instituteur, classe de 9e année intercommunale.

Obligations : légales.

Traitements : légal.

Examen de concours : sera fixé ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions : automne 1962.

Adresser les offres de service avec curriculum vitae et pièces à l'appui, jusqu'au 27 octobre 1962, au président de la Commission scolaire, et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique.

Saint-Blaise, 13 octobre 1962.

Commission scolaire.

Erratum*Exposition de livres*

Le numéro de téléphone de M. Claude Bron donné dans l'« Educateur » du 12 octobre est faux. Le bon numéro est (038) 5 29 09.

BERNOIS

l'exercice écoulé. Admissions : Mme Alice Niederhäuser, St-Imier, M. Jean Paratte, Tramelan, M. Alfred Tschanz, Plagne, Mlle Régine Boillat, St-Imier, Mlle Marg. Leimer, Cortébert, M. P. A. Schwab, Péry, Mme R. M. Siffringer-Favre, Tramelan, M. René Liengme, Sonceboz.

Démissions : Mlle S. Schwab, Les Reussilles, Mlle Françoise Boillat, La Heutte, M. Fr. Graf, Tramelan, M. Laurent Boillat, Tramelan, M. Eric Stöckli, Sonceboz et M. G. Léchot, Cortébert.

L'assemblée observe un instant de silence à la mémoire de quatre collègues décédés, Mlle Mad. Benoit, St-Imier, MM. Aaron Chatelain, Tramelan, Louis Mérial, Cormoret et Florian Paroz, La Ferrière.

Les comptes, présentés par le collègue Eric Geiser, sont adoptés avec remerciements au caissier. En remplacement de W. Daetwyler, l'assemblée nomme Otto Borruat, instituteur à Courtelary, membre du comité de section. Ce comité se compose actuellement des collègues suivants : Président : R. Oppliger ; vice-président : O. Borruat ; secrétaire des verbaux : Mme Aebi ; secrétaire correspondant : G. Grimm ; caissier : E. Geiser.

L'assemblée ayant à choisir un sujet à proposer pour le Congrès pédagogique jurassien de 1964, le collègue Meuret demanda que la section se rallie à l'une des propositions présentées par le synode d'Ajoie, à savoir : « Faut-il fixer le début de l'année scolaire au printemps ou en automne ? » Après discussion, il fut décidé de laisser au comité de section le soin de choisir

ledit sujet. M. Berberat, inspecteur, toujours fidèle à nos réunions pédagogiques, rapporta brièvement sur l'activité de la Commission des Moyens d'enseignement et de la Commission des cours de perfectionnement. Le collègue Haegeli, président de la SPJ recommanda chaleureusement de soutenir l'œuvre d'entraide patronnée par la SIB en faveur de l'école de Nyafaru (Rhodésie du Sud).

La partie administrative fut suivie d'une magistrale conférence de M. Edgar Neusel, professeur à St-Imier, sur le sujet : « L'homme devant la science : pessimisme ou optimisme ? » Disciple et admirateur du professeur Gonseth, le conférencier sur montrer à son auditoire captivé tout l'intérêt que présente la recherche scientifique pour l'homme d'aujourd'hui, et il parla avec enthousiasme de problèmes difficiles qu'il sut rendre simples et clairs. Il fut chaleureusement remercié et longuement applaudi.

L'assemblée se termina par un fort bon repas en commun au Grand Hôtel de Mont-Soleil.

H. D.

Visite de l'usine Ziegler S.A.

Cinquante-cinq instituteurs et institutrices de la vallée de Delémont et de Porrentruy s'étaient donné rendez-vous le 4 octobre, à Grellingen, pour y visiter la fabrique de papier Ziegler S.A., importante entreprise qui a fêté l'an dernier le centième anniversaire de sa fondation.

Fort aimablement reçus par M. Süss, fondé de pouvoir et chef des ventes de la maison, ils furent d'abord orientés sur les matières premières dont est tiré le papier : cellulose, bois, chiffons, vieux papiers, et sur le processus de fabrication. Puis vint la visite de l'usine, des matières premières réduites en liquide (pour obtenir 1 kg de papier, on emploie 1000 litres d'eau) à la grande machine où se forme la bande, débarrassée de son eau, et à la longue calandre qui termine le séchage en donnant au papier son épaisseur et son degré de satinage, jusqu'au rouleau de près d'une tonne qui achève l'ouvrage. Le papier est ensuite coupé aux dimensions voulues. A noter l'œil photoélectrique qui arrête le couperet si un corps étranger (lire la main ou le bras de l'ouvrier) s'interpose entre la lame et le papier. Tout ce travail est l'œuvre des machines et on est frappé du petit nombre des ouvriers.

Tout cela change dans les ateliers de triage et de comptage où les opérations sont faites à la main par de nombreuses ouvrières.

Après la visite, les participants se retrouvèrent à l'auberge de la Cigogne pour une collation offerte par la maison Ziegler et surtout pour la discussion, sous la présidence de M. Willy Girard. M. Süss, dans un bref exposé, rappela l'histoire du papier, et l'importance de cette industrie dans l'économie nationale ; il répondit à de nombreuses questions ; on apprit, par exemple, que le métier de « fabricant de papier », c'est-à-dire d'ouvrier spécialisé dans la fabrication sera prochainement reconnu officiellement et qu'un règlement s'élabore pour en fixer le statut, notamment l'apprentissage ; le métier peut parfaitement convenir à des apprentis persévérents, qui ne pensent pas qu'après huit jours, ils en savent plus que leur contremaître.

La discussion fut empreinte de beaucoup de bonhomie et se poursuivit dans une atmosphère sympathique. Tous les participants s'accordèrent à remercier chaleureusement la maison Ziegler S.A. et son repré-

sentant, M. Süss, de l'aménité de leur accueil comme de l'intérêt de la visite et de la précision des réponses aux questions posées. Un après-midi à la fin duquel chacun s'est senti enrichi d'une expérience précieuse.

G. W.

L'Ecole normale des instituteurs a 125 ans...

C'est, en effet, le 1^{er} août 1837, que celle-ci ouvrit ses portes à une première promotion de 30 élèves, sous la direction du savant Jules Thurmann secondé de deux maîtres : Charles Sauvain et Bernard Migy.

Depuis 125 ans donc, cette école fournit au pays jurassien les éducateurs du peuple, et personne ne conteste qu'elle a fait face très dignement à cette haute mission, que le règlement actuellement en vigueur (daté du 18 décembre 1953) synthétise comme suit :

« **L'Ecole normale a pour tâche de former les instituteurs des écoles primaires publiques. Elle s'efforce d'éduquer ses élèves, de leur donner une solide culture générale et de les préparer à la conduite d'une classe. Elle dispose à cet effet d'une section générale, d'une section de formation professionnelle, de classes d'application et de classes de stage.** »

L'établissement compte aujourd'hui un directeur, cinq maîtres principaux, huit maîtres auxiliaires, trois maîtres d'application et 72 élèves ; une directrice d'internat, une cuisinière, une lingère et trois femmes de chambre sont chargées des services de l'internat. Il se voit chargé du « cours préparatoire pour porteurs d'un certificat de maturité se destinant à l'enseignement », et abrite un « centre d'information pédagogique ». Nonante élèves de l'Ecole primaire relèvent, **pédagogiquement**, de l'Ecole normale ; ils sont groupés dans trois classes d'application.

Il convient d'évoquer succinctement, dans cet article, les grandes lignes qui caractérisent l'évolution de notre séminaire au cours de son plus récent passé.

Un **plan d'études** sert de base à la formation du futur instituteur. La matière y est groupée en « **Section de formation générale (3 ans)** » et « **Section de formation professionnelle (1 an)** ».

Au cours de ses trois premières années d'études, l'élève reçoit une formation générale largement humaine d'où devrait résulter un besoin de culture et d'information prolongé tout au long de la vie, et une bonne adaptation à l'objectivité.

Les langues, les littératures, les arts, les mathématiques, les sciences de la nature, les sciences historiques, la géographie en sont les sources. Cet enseignement, borné au choix des problèmes essentiels, des « grands thèmes », et d'où nous aimerais voir disparaître tout encyclopédisme, doit inciter l'élève à la recherche personnelle, dirigée par le maître. Car il est démontré aujourd'hui que ce qui marque, dans la formation, c'est surtout ce que l'on **fait**. De récentes investigations psychologiques ont en effet démontré que l'on retient, grosso modo, le 15 % de ce qui est lu, le 25 % de ce qui est entendu, le 35 % de ce qui est vu et le 90 % de ce qui est directement exécuté. C'est pourquoi notre plan d'études accorde une très grande importance à l'esprit de recherche, à l'observation, à la redécouverte, au retour constant à une solide documentation, bref à tout ce qui concerne l'acquisition d'une **méthode de travail**.

L'éducation morale et sociale tient aussi une large place dans notre plan général de formation. Cet aspect de l'être humain ne saurait être négligé chez celui qui se destine à l'éducation, œuvre morale et sociale par excellence. Développer le sens moral en allant toujours

vers les aspirations les plus hautes d'une civilisation chrétienne ; installer en la jeunesse qui nous est confiée, le sens des responsabilités ; développer l'esprit d'équipe, l'esprit civique, tout cela dans un foyer (et non un internat) fonctionnellement adapté à une vie communautaire : voilà certes des apports éducatifs qui compensent largement les matières purement spéculatives dont sont encore surchargés les programmes de maints établissements dits « de culture ».

« Mens sana, in corpore sano... » A cette âme, que nous cherchons à façonner, il faut offrir le solide substrat d'un corps bien développé, auquel l'exercice et une bonne hygiène auront donné une énergie vitale aussi grande que possible. D'où l'importance attribuée à l'Ecole normale, à l'**éducation corporelle**, pour assurer la santé et le développement normal de l'organisme, améliorer sans cesse la vigueur corporelle, exercer la volonté, le caractère ; parvenir à l'endurance physique, contribuer aux effets sociaux lointains d'une culture physique rationnelle (jeunesse forte, peuple libre !).

Prenons garde, dans la formation de l'instituteur, de négliger l'**éducation manuelle** ! Non dans le sens d'une manière de préapprentissage, mais bien en considérant cette discipline comme une forme d'exercice de la sensorimotricité, de la mise au point de la coordination neuro-musculaire, de l'« intelligence de la main » ; en la considérant comme susceptible de développer les qualités de décision, de précision, d'application, de persévérance ; de donner le sens de l'ouvrage bien fait. Cartonnage, menuiserie, travaux sur métaux seront les champs d'exercices principaux de cette formation manuelle, école pratique où le bon goût sera développé par une fréquente collaboration avec le maître de dessin.

Complétée par une sérieuse **information sexuelle et philitique** ; par une **éducation esthétique** tendant à former et à stabiliser les courants affectifs turbulents caractéristiques de l'adolescence ; coiffée enfin par un complément d'**éducation religieuse** qui non seulement maintiendra, mais renforcera chez l'élève l'optimisme, caractère de l'homme religieux, et la piété, sa vertu, voilà la large base sur laquelle pourra s'édifier une **formation professionnelle** qui, réduite à une année, n'en sera pas moins suffisante pour aborder avec courage et sûreté les premières difficultés d'une profession aux aspects particulièrement divers.

Formation professionnelle reposant sur un minimum de théorie, et un maximum de pratique : connaissance des fondements psychologiques de l'éducation ; initiation pratique aux méthodes éprouvées d'enseignement ; connaissance et emploi des techniques modernes : moyens audio-visuels, polycopie des textes, élaboration de fiches de travail, etc. ; pratiquement, cette formation s'acquerra dans des classes d'application parfaitement équipées, et au cours d'un stage de quelque six semaines, effectué de préférence dans une école de village, sous la surveillance d'un bon instituteur.

Coincée dans le vieux collège, l'Ecole normale souffre depuis des années de la discordance pour ainsi dire totale existant entre ses visées éducatives et les locaux qu'elle occupe. Dans l'impossibilité de faire éclater « le corset qui l'étouffe », elle a donc mis au point ses programmes, les idées maîtresses de son action, et complété son équipement.

Lorsqu'elle pourra enfin se déployer dans les nouveaux bâtiments qui seront édifiés sur le magnifique terrain offert à l'Etat par la commune de Porrentruy, elle pourra envisager son développement et ajouter à sa mission primaire bien d'autres tâches.

Aussi est-ce avec joie que nous pouvons annoncer, aujourd'hui, qu'un grand pas vient d'être fait vers des réalisations dont il est question depuis plus de 30 années. En effet, les études concernant la nouvelle Ecole normale ont sérieusement démarré ; un programme de construction, sanctionné par les autorités intéressées à ce problème en sera la base. Un jury est constitué ; un concours de projets de construction va être ouvert. Du même coup, l'Ecole cantonale pourra s'étendre en occupant les locaux du vieux Collège, dont l'unité sera ainsi reconstituée : sage politique, qui garantit l'existence autonome des deux établissements, sans exclure le moins du monde les possibilités de collaboration.

Bientôt la parole sera aux architectes ; à l'aube d'un 125e anniversaire, est-il perspective plus prometteuse ?

Mais quelle devise graverons-nous dans la pierre, au frontispice de la nouvelle école ? Celle qui, dès l'abord, anima notre Ecole normale et fut toujours, au cours de sa longue histoire, souvent tourmentée, regrouper les bonnes volontés : SERVIR !

ED. GUÉNIAT, directeur E.N.

DIVERS

Jeune garçon de 16 ans désirerait améliorer ses connaissances en français. Quelle famille le prendrait en pension (ou échange) pendant les deux semaines de vacances de Noël et celles de Pâques. S'adresser à Karl Hauptmannl, 8501 Stadeln bei Nürnberg.

Toutes les correspondances pour le Bulletin doivent passer par les correspondants cantonaux :

Vaud : R. Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz.

Genève : Et. Fiorina, Céligny.

Mme J. Marta, rue Micheli-du-Crest 15.

Mme C. Gremaud, bd du Pont-d'Arve 9.

Neuchâtel : W. Guyot, 40, rue G.-Perrenoud, Le Locle.

Jura bernois : H. Devain, La Ferrière.

Et envoyez les textes à temps, s'il vous plaît.

G. W.

Chronique du TCS

Le section vaudoise du Touring Club Suisse a créé pour les garçons habitant la région de Lausanne un groupement de loisirs qui, sous le nom de « TCS Juniors » permet à ces jeunes gens d'apprendre à conduire une automobile et d'en étudier le mécanisme. Bien entendu, les moniteurs leur apprennent aussi les règles de la circulation afin d'en faire des automobilistes accomplis, conscients de leurs futures obligations de citoyens motorisés.

Durant l'année 1961, les jeunes gens eux-mêmes se sont voués à l'installation d'un garage dans un ancien silo à sable et à l'aménagement d'une piste en forme de huit qui a maintenant une longueur de 450 mètres. Moyennant une cotisation annuelle très modeste (6 francs, plus une finance d'entrée de 5 francs), les TCS Juniors peuvent donc s'entraîner sur la piste de Bussigny au pilotage de voitures en parfait état de marche, bien que d'un modèle ancien, toutes mises à leur disposition par le club. Au garage, ils se familiarisent avec la technique automobile, faisant eux-mêmes s'il y a lieu les réparations et la remise en état sous la surveillance d'un expert. Pour illustrer ces cours, donnés par des moniteurs d'auto-écoles, une voiture a été entièrement déshabillée de sa carrosserie.

Les TCS Juniors bénéficient encore d'autres avantages consistant en activités de loisirs telles que ciné-club, club du disque, débats, courses, ski, week-ends et voyages, cartes de membre dans les auberges de jeunesse, réduction dans les motels et terrains de camping du TCS, Club Méditerranée et villages de vacances, etc.

Toujours dans le cadre de la mission éducative que s'est assignée le TCS, on espère ainsi former une élite parmi les usagers de la route.

Y. S.

+ TOT que + TARD

Vous aurez à enseigner la Mathématique des Ensembles. Initiez-vous à cette technique en suivant le cours par correspondance de l'Ecole des Techniques Nouvelles de Paris. — Renseignements en Suisse à M. R. Trosch, 49, Quai Ch.-Page, Genève.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

CINÉMA SOUS LA GLACE

Deux jeunes chercheurs de l'Académie tchécoslovaque des Sciences, R. Bezdek et Z. Machacek, ont entrepris cet hiver l'exploration des profondeurs du Danube près de Komarno. Leur but : étudier l'hivernage des poissons et tourner un court métrage avec une caméra de leur fabrication. Pour ce faire, ils n'ont pas hésité à briser la glace qui recouvre le Danube et à descendre dans les eaux du fleuve vêtus de costumes spéciaux en caoutchouc synthétique.

UN RÉPERTOIRE MONDIAL DU CINÉMA

Dans la série « Etudes et documents d'information », l'Unesco fait paraître sous le titre de *Répertoire mondial du cinéma**, une documentation complète sur les institutions intéressantes dans le monde entier, aux films éducatifs, scientifiques et culturels. Une première édition de ce répertoire avait été publiée en 1953 : les renseignements que fournissait cette brochure ont été complétés et mis à jour pour l'établissement de l'édition actuelle. Au total, cent trente-deux pays ou territoires y figurent, avec des informations précises et détaillées sur les services gouvernementaux compétents en matière de cinéma, les organisations et sociétés s'intéressant aux films d'éducation, de science et de culture, les associations commerciales ou de techniciens, les organismes centraux de l'industrie.

(UNESCO)

* *Répertoire mondial du cinéma. « Etudes et documents d'information »*. Unesco, Paris. Prix : 3,50 NF ; \$ 1,00 ; 5/- (stg.).

LE DIAPASON

La candidate, spontanément, commence cette matinée d'« examens pratiques » par un chant. Elle a bien raison. Mais, dès la première note, les membres du jury se regardent et sourient : jamais les enfants ne pourront « tenir » jusqu'au bout, car l'institutrice leur a donné, sans diapason bien entendu, un ton de départ beaucoup trop haut. Ce « ré » du *Chant des moissonneurs* de Gustave Doret était bien un « sol » ! Comme la ligne mélodique de la chanson s'élève presque immédiatement pour se maintenir ensuite très haut, la maîtresse « flanche » la première... Le « pa » de « La campagne dort encore » dépasse sa propre tessiture. Arrêt ! Reprise... cette fois-ci trop bas !

Quelques jours après, nous sommes dans la classe d'un candidat qui ne paraît pas attacher d'importance à ces premières minutes de la matinée qui créent l'atmosphère, introduisent et motivent le travail, à cet accrochage qui stimule les élèves et les prépare à travailler dans la joie et la détente. Non ! Il distribue le travail comme le charcutier débite du jambon. Il faudra qu'en cours de matinée nous lui suggérons de faire chanter les enfants.

Dès la première note, les membres du jury se regardent, consternés : le candidat, sans diapason bien entendu, a entonné beaucoup trop bas ; et cette alerte mélodie populaire, « A la claire fontaine », se traîne à une allure désespérément lente. Comme il tient seul la deuxième voix, il se fatigue et abandonne pour reprendre aux couplets suivants, sauf quand les enfants descendant au « fa ». Pas brillante, cette exécution ponctuée par-ci par-là d'une voix à l'octave.

Ce sont deux exemples entre cent. A moins de posséder l'audition absolue, *rara avis*, l'instituteur, à défaut d'un instrument d'accompagnement, doit employer le diapason. Un « régent » qui conduit un chant sans en déterminer le ton par le diapason, c'est un peu un menuisier sans mètre ou un architecte sans niveau.

On m'objectera que, surtout dans la plaine, les voix de nos gosses et surtout celles de leurs maîtres sont basses et que ces derniers ne peuvent que rarement entonner dans la tonalité proposée par le recueil. Je répondrai que, surtout dans ces cas-là, le diapason est indispensable. Il permettra de déterminer un ton de départ légèrement modifié, noté dans la marge du recueil et valable pour toutes les exécutions d'une même chanson et non pas soumis aux variations d'un choix empirique.

Un mot encore : les institutrices qui entonnent trop haut abîment la voix de leurs fillettes et les instituteurs qui entonnent trop bas fatiguent la gorge de leurs garçons et n'arrivent plus à obtenir un rythme assez vif.

A. Ischer.

Un petit monstre qui ne mérite pas une si mauvaise réputation

la vipère

Nous avons en Suisse 8 variétés de serpents :

1 <i>vipera aspis</i>	vipère aspic
2 <i>vipera berus</i>	vipère péliaude
3 <i>natrix natrix helvetica</i>	couleuvre à collier
4 <i>natrix viperina</i>	couleuvre vipérine
5 <i>natrix tessellata</i>	couleuvre tesselée
6 <i>coronella austriaca</i>	couleuvre lisse
7 <i>elaphe longissima</i>	couleuvre d'esculape
8 <i>coluber viridiflavus</i>	couleuvre verte et jaune

Parmi ces 8 espèces, 2 sont venimeuses : la vipère aspic et la vipère péliaude. La vipère aspic est le serpent le plus répandu en Suisse romande, tandis que la vipère péliaude y est très rare.

Afin d'étudier la vipère telle qu'elle est réellement, il est indispensable de supprimer premièrement les absurdités qui ont été répandues par des légendes moyenâgeuses et se sont perpétées jusqu'à nos jours.

1 la vipère ne saute pas
 2 la vipère ne boit pas de lait (on prétend qu'elle va jusqu'à téter les vaches au pâturage)
 3 la vipère ne pique pas avec « son dard » sa langue, mais mord avec ses crochets à venin.
 4 Une morsure de vipère est rarement mortelle

Habitat

Vipère aspic : partout en Suisse romande sur les pentes ensoleillées couvertes de rocallles et de taillis, particulièrement abondante dans le bassin du Doubs — sur le versant sud de la chaîne du Jura de La Neuveville à Soleure — dans les vignobles de La Côte et du Lavaux et sur tout le versant de la Vallée du Rhône. En altitude jusqu'à 2.500 m.

Vipère péliaude : plus nordique, on la trouve plus facilement en Suisse allemande. En Suisse romande, elle ne vit qu'en altitude et est assez rare, Pays-d'Enhaut (région des Diablerets) et Valais. Toujours au-dessus de 1500 m et jusqu'à 2500 m environ.

Forme et signes distinctifs

Vipère aspic : massive, 2,5 cm de diamètre pour 60 cm de long, alors qu'une couleuvre d'esculape du même diamètre aurait au moins 1 m de long. Museau relevé. Petites écailles sur la tête. Tête triangulaire. Oeil à pupille verticale. Air menaçant.

Vipère péliaude : un peu plus élancée que l'aspic, sensiblement la même grandeur. Museau arrondi. Grandes écailles sur la tête.

Coloration

Vipère aspic : très variable, grise, jaunâtre, brune, cuivrée, noire. Les vipères dites cuivrées, contrairement à ce qui est très répandu, ne sont pas plus dangereuses que les autres. Dessin : un \wedge généralement sur la tête, une ligne noire derrière l'œil de chaque côté de la tête et des barres transversales noires sur le dos, alternées à droite et à gauche ou une ligne en zig-zag sur toute la longueur.

Vipère péliaude : mêmes variations de colorations, les sujets rouges sont plus rares et les dessins noirs sont dominants. Mêmes dessins de la tête. La différence principale avec l'aspic est la ligne dorsale toujours en zig-zag et très marquée. Les sujets entièrement noirs sont fréquents.

Mœurs, habitudes

Sédentaire, on peut observer plusieurs années de suite une vipère au même endroit. Elle chasse de nuit, pendant les grandes chaleurs, et de jour au printemps et en automne.

Reproduction : l'accouplement a lieu en avril. Après 4 mois de gestation la femelle met bas 8 à 15 petits d'environ 15 cm qui sont immédiatement capables de mordre et de se nourrir par leurs propres moyens.

Appareil venimeux : de chaque côté de la tête une glande à venin, ce qui lui donne sa forme triangulaire. De ces glandes sort un canal qui amène le venin dans les crochets, dents qui sont placées à l'endroit des canines de la mâchoire supérieure. Les dents sont cannelées et ouvertes à leur extrémité en biseau, exactement comme une seringue hypodermique. Au moment de la morsure, le venin est injecté sous pression par une contraction musculaire sur les glandes. Les crochets à venin sont rétractiles en n'entrent pas en fonction pour la déglutition.

Le venin de la vipère aspic et de la vipère berus sont des venins hémorragiques, c'est-à-dire qu'ils agissent sur le système sanguin alors que le venin de cobra par exemple agit sur le système nerveux.

Nourriture : La vipère détruit une quantité de souris et autres petits rongeurs, ce qui en fait un animal utile. Elle se nourrit également de lézards et occasionnellement de petits oiseaux pris au nid.

Capture :

On chasse la vipère au moyen d'une fourche (morceau de bois en forme d'Y) ou avec une pince, ou encore simplement à la main, en la prenant par le bout de la queue et en la levant prestement. Tenue de cette manière, la vipère est dans l'impossibilité de remonter pour mordre. On peut également la saisir derrière la tête après l'avoir immobilisée au sol avec un bâton. Mais c'est une opération délicate pour laquelle il faut avoir une certaine expérience.

Danger

Une vipère est dangereuse dans la mesure où elle est provoquée. Elle n'attaque jamais et cherche toujours à fuir. On peut poser son pied à 20 cm d'une vipère sans qu'elle cherche à mordre. Elle prendra la fuite si elle en a la possibilité, sinon elle se lovera, c'est-à-dire prendra sa position de défense en forme d'S et mordra si le danger se rapproche. D'autre part, bien que privée d'organe auditif, elle perçoit les moindres vibrations du sol. Elle « sentira » un homme qui s'approche et fuita. C'est pourquoi on en rencontre si rarement dans des endroits où elle abonde.

En cas de morsure :

1. Faire un garrot au-dessus de l'endroit mordu, entre celui-ci et le cœur. Tous les quarts d'heure, desserrer le garrot pendant une minute et le resserrer (ceci pour éviter la gangrène).
2. Inciser l'endroit mordu avec un objet propre et tranchant (si possible désinfecté avant). Faire couler le plus de sang possible, afin d'évacuer le maximum de venin.
3. Il faudrait verser dans la plaie ainsi obtenue du permanganate de potassium à 1 %. Cette précaution est quelque peu théorique, car on dispose rarement de ce médicament sur le lieu de l'accident.
4. Se rendre au plus vite dans un hôpital où on procédera à une injection de serum anti-venimeux, mais éviter de courir et de s'exciter, ce qui accélérerait la circulation du sang et aggraverait le cas.

5. Eventuellement, donner à boire à l'accidenté du café, du thé ou du vin coupé d'eau, mais en aucun cas des alcools forts.

N'ayez pas peur d'une vipère, mais ne la provoquez pas. Ne la massacrez pas non plus.

S. Monbaron
du Vivarium du Vieux-Lausanne

Si vous désirez connaître les serpents et les reptiles en général, aller visiter le Vivarium du Vieux-Lausanne. Vous pourrez y étudier 60 espèces de lézards — serpents — tortues — scorpions — araignées, etc. Ouvert tous les samedis et dimanches de 14 heures à 19 heures. Visites commentées pour classes sur rendez-vous.

Escaliers du Marché 25, Lausanne. Tél. (021) 25 49 44

*Une page d'histoire :***JULES CÉSAR****CÉSAR EN ÉGYPTE**

César avait le prestige que donne la victoire, et Rome l'attendait avec impatience pour qu'il réglât les difficultés terribles où se débattait l'Etat et dont les principales étaient la faim, les endettements, le chômage. Selon le droit antique tout bien venait de l'Etat. Or l'Etat était dorénavant César ; mais César ne revenait pas !

Il se trouva fourré dans le guêpier qu'était l'Egypte à ce moment-là. Ptolémée XIII Aulète avait établi par testament que son fils et sa fille Cléopâtre (13 ans et 20 ans) gouverneraient ensemble. Mais les grands du palais, Théodore le rhéteur, Achillas le stratège, Pothénos et Ganimède, eunuques, s'étaient si bien habitués aux honneurs et aux avantages que leur permettait le jeune âge du souverain qu'ils se liguerent contre l'intelligente Cléopâtre et l'obligèrent à fuir à l'est où elle engagea des soldats parmi les tribus du désert. L'armée égyptienne d'Achillas se porta contre elle et était près de Pelusio (Port-Saïd) quand le Romain arriva à Alexandrie et prit possession de l'immense palais royal où il fut bientôt assiégié et obligé de le fortifier. Il s'y maintint pendant plusieurs mois avec les seuls soldats de son unique légion, tandis qu'il réclamait des secours de son légat en Asie, Calvinus. Ces secours furent longs à arriver, et l'incendie du port et de la célèbre bibliothèque (800 000 volumes) furent les principaux drames de cet hiver 48-47.

Les secours arrivèrent enfin par la route de Syrie et rejoignirent César aux portes d'Alexandrie après avoir contourné le delta. César se porta à leur rencontre et, à quelques kilomètres en amont, surprit et mit en déroute l'armée égyptienne. La bataille du Nil avait coûté la vie à Ptolémée XIV ; le soir le Romain rentrait en maître au palais où, le matin, il était encore assiégié.

Cléopâtre de qui il était devenu l'amant avait été pour lui, non l'ensorceleur qu'on pense, mais une alliée véritable. César, après tant de fatigues, « prit des vacances » en faisant avec elle un somptueux voyage sur le Nil, jusqu'en Haute-Egypte.

Mais il ne se laissa jamais dominer par l'Egyptienne et n'oublia pas ses responsabilités de chef. De retour à Alexandrie, il décida son départ pour la Syrie et l'Asie afin de remettre de l'ordre dans ces pays où, pendant la guerre civile, divers princes avaient oublié le statut de Pompée et repris leur liberté. César ne pouvait tolérer des révoltes contre la puissance de Rome. A Zela, dans le Pont, il remporta la plus rapide de ses victoires, sur Pharnace, fils de Mitridate, qui reconquérira le royaume de son père. Dans son histoire de la guerre civile, César décrit en trois mots cette victoire : *Veni, vidi, vixi* (Je vins, je vis, je vainquis).

Après quoi il revint à Rome où il arriva le 24 septembre, ayant eu la sagesse de ne pas annexer l'Egypte, mais d'en garder le contrôle, en laissant à la reine l'exercice du pouvoir, sous la « protection » des légions.

A Rome il trouva toutes choses aggravées ; Antoine y menait une vie jouisseuse qui révolta les soldats de Campanie, lesquels réclamèrent le payement des sommes promises. César, par son aplomb tranquille, les ramena à l'obéissance, tandis qu'en ville une révolte des pauvres gens, alléchés par le jeune Dolabella, avait envahi le forum. Antoine avait vu rouge, fait intervenir les soldats ; l'échaufourée avait coûté 800 morts. César disgracia Antoine et réalisa une partie du programme de Dolabella, pour maîtriser la situation avant de s'atteler à la lutte contre la spéculation, la pénurie des logements, le retard des loyers, les dettes.

**L'AN 46 : GUERRE D'AFRIQUE,
LES TRIOMPHES DE CÉSAR,
ACTIVITÉ RÉFORMATRICE**

Le séjour à Rome au retour de Syrie fut bref et l'activité sociale de César bientôt interrompue par des nécessités immédiates.

Pendant le séjour d'Egypte, les chefs pompéiens, un certain temps déconcertés après Pharsale, s'étaient regroupés en Afrique (Tunisie) et avaient réuni leurs troupes épargnées sous le commandement de Scipion

qui avait autour de lui des valeurs militaires : Gneo Pompée, fils ainé du grand Pompée, Labienus, Afranius, Petreius. Caton fortifiait Utique, la capitale. Mais leur grande armée était hétérogène, formée d'éléments trop divers ; sa meilleure force était constituée par la cavalerie de Juba, roi de Numidie, allié de Pompée et ennemi personnel de César. Les villes de la côte étaient pourvues d'abondantes réserves, et la flotte en alerte.

Le danger pour César pressait. Le 17 décembre il était à Lilibée, grand port militaire à l'ouest de la Sicile, où il réunissait 10 légions et 4000 cavaliers. Mais sa flotte était insuffisante pour transporter une si grande armée. Il échelonna donc les convois, partit avec le premier, 6 légions et 2000 cavaliers. Les vents contraires dispersèrent les transports, et César arriva le 28 décembre devant Hadrumète (côte est) avec 3000 hommes et 150 cavaliers. Heureusement, les autres transports purent rejoindre peu à peu.

Cette guerre d'Afrique fut la véritable tactique du chat et de la souris. César, avec si peu de troupes, ne pouvait pas affronter la bataille que recherchaient ses ennemis ; il se transporta graduellement plus au sud, incendiant chaque fois le campement, débarqua successivement à Ruspina, à Uzzitta, Aggar cependant que peu à peu les troupes restées en Sicile le rejoignaient.

C'était son jeu de refuser la bataille, alors que les Pompéiens la provoquaient. Quand il eut toutes ses forces, à peu près égales à celles des ennemis, il changea de tactique et rechercha la mêlée en revenant vers le nord avec les 5^e, 9^e et 10^e légions, cherchant à séparer Scipion et Juba. A Tapsus, le 6 avril, il les vainquit l'un après l'autre. La bataille fut dure ; au nombre des tués on trouva Afranius, Petreius et Juba. Scipion, en fuite se jeta de son bateau à la mer ; Caton, voyant la partie irrémédiablement perdue, se suicida héroïquement après que le dernier de ses partisans eût quitté la ville. Gneo Pompée, son frère Sextus et Labienus réussirent à s'enfuir en Espagne.

César, avec 5 légions, quitta Utique le 13 juillet, non sans avoir annexé le royaume de Juba : la Numidie. Il arriva à Rome le 25 juillet 46, en possession d'une immense fortune dépassant toute idée, celle de Juba.

Elle allait lui permettre de remplir toutes les promesses qu'il avait faites au peuple et aux légionnaires : 300 sesterces (75 fr. de notre monnaie) à tout citoyen de Rome, 24 000 à chaque soldat, 48 000 à chaque centurion, 96 000 aux tribuns. Elle allait lui donner le moyen de célébrer très richement quatre jours de triomphes : pour la conquête de la Gaule, celle de l'Egypte, la guerre contre Pharnace et celle d'Afrique, avec deux mois de bombance pour le peuple. Il subviendrait aux énormes dépenses de luxe : repas somptueux à la population, avec vins fins, représentations théâtrales, jeux et exhibitions au cirque, etc.

C'était le temps où la guerre rapportait ; pourtant César n'avait jamais cherché la fortune pour elle-même ou pour soi ; il s'en servait pour des buts de propagande ou des fins plus sérieuses. Deux points désagréables dans tout cela : l'élan imprimé aux beuveries et au luxe déplacé, et l'égorgement de Vercingétorix auquel César avait, six ans auparavant accordé la vie sauve.

L'année 46 allait se terminer dans une féconde activité réformatrice. Pendant sept mois, d'août à septembre, y compris les trois mois intercalaires nécessités par la réforme du calendrier, il se consacra tout entier à la tâche organisatrice qu'il s'était assignée : lutte contre la misère, la spéculation, le chômage, la réforme du

calendrier, la création d'une monnaie d'or, l'aureus, la réforme des finances et des douanes, la lex Julia pour l'administration des villes, l'octroi de la citoyenneté romaine à toute la Cisalpine, en attendant de l'étendre aux autres provinces.

LA SECONDE GUERRE D'ESPAGNE

Dès sa victoire sur Pompée et les Pompéiens d'Afrique, César était le représentant légal de la puissance romaine ; il considérait les réfugiés d'Espagne et leurs chefs comme des révoltés. C'est là, en sa conception de sa toute-puissance que nous pouvons trouver le pourquoi de la férocité de cette courte lutte, dernière des guerres de César.

Après la première d'Espagne, en 49, il y avait nommé comme gouverneur un de ses généraux, Quintus Cassius ; celui-ci, par ses exactions, avait retourné contre César les nombreux partisans que Pompée avait conservés dans le pays et qui se seraient ralliés. Auprès d'eux, Gneo et son frère Sextus avaient trouvé de nombreux appuis et des cités abondamment pourvues d'argent et de vivres.

Profondément contrarié par ce recommencement de lutte, le proconsul groupa 11 légions, dont ses vieilles fidèles 3^e, 6^e et 10^e, en Espagne ultérieure, dans la vallée du Baetis (Guadalquivir), et, tôt après les élections consulaires, dans les premiers jours de décembre, il galopa à une si vive allure qu'en vingt-six jours il franchit la distance, tomba comme la foudre au milieu de ses soldats, à Corduba (Cordoue) que défendait Sextus, tandis que son frère Gneo manœuvrait dans la région, cherchant et évitant tour à tour le contact.

Gneo savait que ses troupes où il avait massé pêle-mêle deux unités d'anciens corps, des Lusitaniens, des colons espagnols, des esclaves fugitifs, ne soutenaient aucune comparaison avec la solidité et la discipline de celles de César. Celui-ci, après un semblant de siège de Corduba, se mit à la poursuite de Gneo qu'il attaqua à Munda, fortifiée au sommet d'une colline. Malgré le marais qui le séparait de l'ennemi, César sonna la charge au matin du 17 mars. La bataille fut si dure qu'un moment il sentit ses troupes flétrir. Il sauta de cheval et entra en plein dans le corps à corps. Tant de témérité redressa la situation et ce fut la victoire sur un adversaire désemparé qui laissa sur le terrain plus de 30 000 morts parmi lesquels on trouva Labienus. Gneo en fuite fut trahi par les indigènes et tué. Sextus, après qu'il eût incendié Corduba, réussit à s'enfuir au nord.

César, dès le 18 mars, soumit en personne Hispalis (Séville) où il définit le nouveau statut de l'Espagne réassujettie à l'empire de Rome, signa les ordres qui renvoient en Italie la majeure partie des troupes et nomma Trebonius gouverneur de toute la péninsule. Lui-même, dans la seconde quinzaine de juillet partit pour Rome où il voulait célébrer son cinquième triomphe avec ses légions fidèles qui pour la troisième fois l'acclamèrent imperator.

De septembre à octobre il se reposa dans sa villa de Labicum, en dehors du Pomerium dont il n'était pas autorisé, théoriquement, à franchir en armes la limite. En octobre ses légions l'avaient rattrapé et il put, au milieu d'elles, monter au Capitole dans la majesté de l'imperator consacré invincible.

Devant lui qui n'avait jamais perdu une bataille pâlissoient toutes les gloires militaires. De son triomphe total il tira le pouvoir absolu qu'il possédait virtuellement dès 59. L'ancienne RÉPUBLIQUE ROMAINE était bien morte.

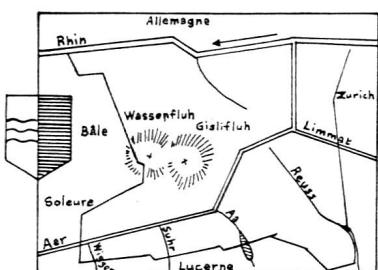
L. Bg.

Deux cantons du Plateau

Pl. I

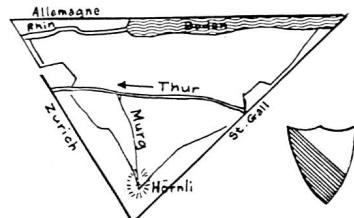
Argovie

C'est le « pays de l'Aar »



Thurgovie

C'est le « pays de la Thur »



Etendue comparée et population :
 Thurgovie = 1000 km² et 170 000 habitants
 Argovie = 1400 km² et 320 000 habitants

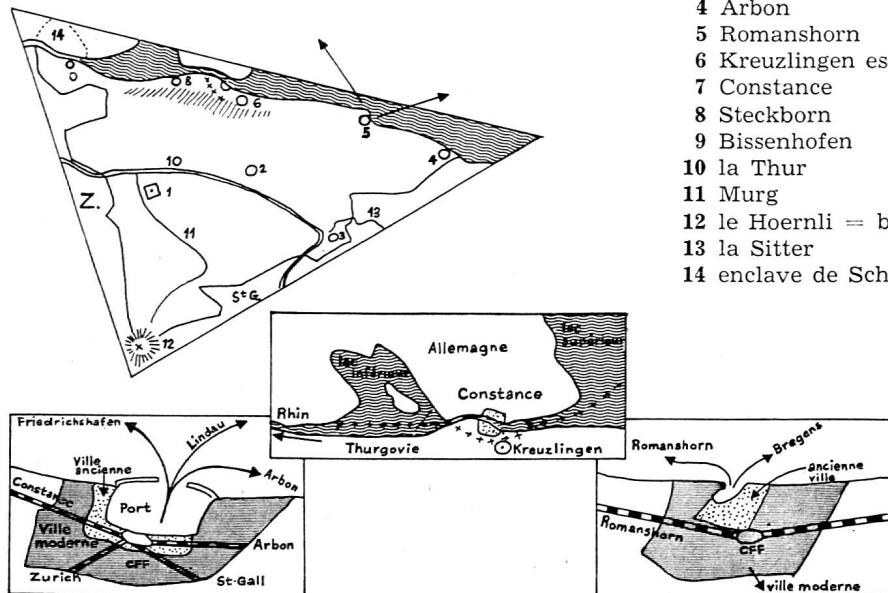
Ces deux cantons ont plusieurs ressemblances :

- 1. Ils sont situés dans le Plateau
- 2. Ils sont au nord de la Suisse
- 3. Ils sont au sud du Rhin
- 4. Leur frontière nord est marquée par le Rhin
- 5. Ils touchent à l'Allemagne
- 6. Ils appartiennent au bassin du Rhin
- 7. Ils sont des pays agricoles et industriels
- 8. Leur nom vient de leur principale rivière
- 9. Leur nom contient le mot « gau » qui veut dire « pays ». C'est un souvenir des Allamans.

Mais l'Argovie possède les derniers sommets du Jura.

Pl. II

La Thurgovie



1 Frauenfeld = chef-lieu du canton

2 Weinfelden

3 Bischofzell

4 Arbon

5 Romanshorn

6 Kreuzlingen est collé à Constance

7 Constance

8 Steckborn

9 Bissenhofen

10 la Thur

11 Murg

12 le Hoernli = borne entre 3 cantons

13 la Sitter

14 enclave de Schaffhouse

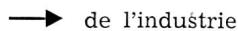
Constance est une ville
allemande en partie
enclavée en Suisse

Pourquoi ces 2 villes ont-elles grandi ?

du port



A cause

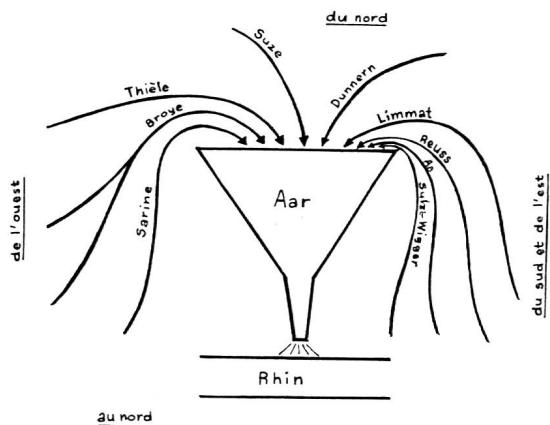


de l'industrie

Romanshorn, important par le trafic

Arbon, important par l'industrie (camion)

L'Argovie est l'entonnoir de la Suisse



Sauf pour la Birse et l'Ergolz, tous les cours d'eau du bassin du Rhin ont leurs eaux qui passent en Argovie.

La Thurgovie

produit des fruits en quantité et en qualité; à cause de la beauté et l'étendue de ses vergers, on dit que ce canton est le verger de la Suisse.



des fruits magnifiques !
des confitures !
des conserves !
du cidre exquis !

Les richesses de ces deux cantons

Celles qu'on trouve dans les 2 cantons :

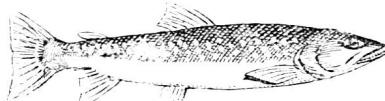
Magnifique agriculture

Les tissus

Les conserves Lenzbourg Bisschaffzell
Fruits — Blé — Fourrages — Légumes — Raisins

Quelques produits de l'Argovie :

Rheinfelden pêcheries de saumon



salines

à Baden fonderies de cloches, de canons

à Aarau

instruments de précision : couteaux, lunettes, jumelles
Machines électriques



Quelques produits de la Thurgovie :

Chaussures à Frauenfeld

les célèbres camions « Saurer » à Arbon

Entre Romanshorn et Friedrichshafen les wagons sont transportés par bateaux spéciaux : les bacs.



G. B.

Bulletin Cuisenaire de Suisse romande — paraît cinq fois par an — abonnement 3 francs, ch. postaux I/16713, Genève. — Rédacteur : S. Roller, école du Mail, Genève, 5, rue du Village suisse.

On sait le développement qu'a pris la Méthode Cuisenaire dans nos cantons romands. Ce bulletin constitue une liaison et une information destinées aux adeptes de la méthode. Publié en « tiré à part » de l'« Ecole valaisanne », il aidera tous ceux qui s'intéressent aux « Nombres en couleurs ».

Méthode Cuisenaire

Nous signalons la reprise à la TV romande du film sur les nombres en couleurs, lors de l'émission « Images pour tous » du dimanche 21 octobre 1962, dès 17 heures.

assurance scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHÂTELLOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la
Caisse cantonale d'assurance populaire
avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour une aide efficace dans la réalisation de toutes vos opérations bancaires



Sièges et succursales dans toute la Suisse

Capital et réserves: Fr. 367 millions

Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
ouvre un cours spécial
dès le 27 octobre, pour les jeunes filles
ne disposant que des mois d'hiver.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02
Pour Fribourg/Neuchâtel/Jura Bernois :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle